

Le Parlement de la Fédération lève à son tour l'immunité de Jean-Charles Luperto

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (PFWB) a approuvé mercredi soir la levée de l'immunité du député-bourgmestre de Sambreville Jean-Charles Luperto (PS), inculpé pour outrages publics aux mœurs sur l'aire d'autoroute de Spy au printemps et à l'été 2014, dont deux en présence de mineurs de moins de 16 ans. La levée de l'immunité de M. Luperto a été approuvée par 76 oui et 7 abstentions. Le Parlement wallon s'était déjà exprimé en ce sens le 16 décembre dernier.